

# SNJ Flash

numéro 9 - décembre 2003

## Bonne Année 2004

**L'année 2003 aura donc été marquée par la mobilisation des journalistes sur les salaires.**

Le 21 mai dernier, 95% des journalistes de France Info, 85% à France Inter, 70% dans les locales étaient en grève.

Durant tout le premier semestre, le SNJ a envoyé aux 680 parlementaires un courrier sur les 6 ans de blocage des salaires ; il a une deuxième fois expliqué la situation aux parlementaires, en répondant à la lettre que Jean-Marie Cavada avait adressée à certains. Dès la rentrée de septembre, il a remis la revendication salariale sur le tapis : pas question de passer l'année 2003 –la 7<sup>ème</sup> année– sans une augmentation !

Cette mobilisation n'a pas été vaine. En octobre, JMC reprenait notre credo : la politique salariale de Radio France doit marcher sur ses deux jambes : augmentation générale et mesures individuelles. Et il inventait «la prime exceptionnelle», 450 € bruts, qui ne compense qu'à peine le coût de la vie de cette année passée ... C'est sur cette mesure qu'il va falloir s'appuyer dès janvier.

**1. Son existence reconnaît, de facto, le besoin d'augmentation générale.**

**2. C'est sa pérennisation qu'il faut obtenir le plus vite possible.**

**3. Les disparités ont été reconnues par la direction à plusieurs reprises. C'est aussi dès janvier que devra s'ouvrir, comme promis, la négociation sur ce thème.**

Ces trois points seront à l'ordre du jour de l'Assemblée générale avec les rédactions parisiennes que compte organiser le SNJ (avec d'autres) début janvier. Il tiendra par ailleurs, le même jour, un génésis avec les locales.

Les disparités salariales avec France 3 sont constatées depuis 1990 par le SNJ et font, depuis, régulièrement l'objet de plans de rattrapage (Servat 1, Servat bis, ter ...). Dans le dernier accord, une clause de revoyure prévoyait à nouveau une discussion sur ce thème. C'est l'heure ! Tout simplement !

### ● PRIMETTE : LES CDD SUR LA TOUCHE

Ainsi donc les CDD ne toucheront pas la "prime exceptionnelle" de 450 € bruts, octroyée aux seuls collaborateurs permanents de RF. Injuste et injustifié, écrivions-nous dès le 4 décembre. Injuste et peut-être illégal ! Certains envisagent une action en justice. Le SNJ, pour sa part, se rapproche de l'Inspection du Travail pour information et lui demander son avis. Un CDD ne serait-il pas un salarié comme un autre ?

### ● DES PRIX POUR DES PRECAIRES

Jean-Luc Hees, Bertrand Vannier, Francis Tyskiewicz, Jean-Michel Descroix étaient dans la salle lors de la remise des prix décernés par la Fondation Varenne. Radio France a été particulièrement récompensée cette année. Le 1<sup>er</sup> prix et le 3<sup>ème</sup> lui reviennent ... ou plutôt reviennent à une CDD et à un pigiste. Vanessa Descouraux en CDD à France Inter, et Mehdi Khelfat pigiste à FB Nord. Des prix oui ... mais pas de CDI.

### ● MUSEE DE LA RADIO

Bande noire, Nagra à bande aux pannes aléatoires, Lyrec HS, ... Bientôt l'état d'urgence pour les toutes dernières radios de France à travailler en analogique. Ça coince à Inter et ça grogne dans les locales où les "bornes pédagogiques" sont des gadgets destinés à faire passer la pilule du report systématique de la date de numérisation. A quand la prime de non-modernisation ?

## ◆ UNE FORMATION PAS SECTAIRE

Des stages « formation management » existent pour les adjoints de locale. Ils ne peuvent les suivre que si leur réd'chef les a suivis lui-même (on ne sait jamais ...). Depuis septembre, un seul stage a eu lieu. Le processus de formation a été interrompu, et pour cause : la société privée qui les animait pourrait être liée à une secte ... 6 sessions sont prévues en 2004. Merci d'en avertir les concernés ....

## ◆ TICKET RESTO NOUVELLE FORMULE

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, la part salariale des tickets restaurant sera prélevée directement sur les bulletins de paie. Un nombre de tickets théorique sera attribué. Pour le calcul de ce nombre théorique, on vous déduira les jours de congé et de RTT. Les absences pour maladie ou mission seront également répercutées, en déduction des dotations mensuelles. Il s'agit maintenant de faire savoir à votre agent de gestion si vous souhaitez bénéficier mensuellement des tickets resto pour 2004. Rappel: pour bénéficier des tickets le salarié doit être présent, c'est-à-dire en situation de travail à l'heure des repas, soit entre 11h30 et 14h30 ou 18h30 à 21h30. Quid des matinaliers ?

## ◆ COMMUNICATION PEU COMMUNE ...

Stages de formation, tickets resto ... Heureusement que le SNJ est là pour donner des infos... L'entreprise de communication Radio France communique tellement bien en interne sur toutes ces questions...

# Lettre ouverte au SJA-FO

Chers amis,

Soyons francs. Votre sketch sur la "primette" de fin d'année nous a comblés de joie. La brosse à reluire le 4 décembre ("*Cavada mieux que Teissier*"), puis le bâton de gendarme du 9 décembre ("*Au sujet de la prime*"), c'était Laurel-SJA qui fait un croc-en-jambe à Hardy-FO, à moins que ce ne soit l'inverse. Donc, pardonnez-nous, nous avons un peu rigolé.

Et puis nous nous sommes repris. Nous nous sommes dit que ça n'était pas comique, mais franchement problématique. Sur chaque dossier, salaires, droits d'auteur, CDD, déménagement de France Inter, etc, vous jouez de l'intersyndicale puis vous dénoncez vos partenaires dans des tracts, vous griffez la Direction puis vous ronronnez dans ses bras, vous annoncez des accords introuvables, vous balancez des chiffres invérifiables, et nous avons le tournis.

Cent fois nous avons été tentés de répondre. Mais répondre à quoi et à qui ? A vos flagorneries envers la Direction, ou à vos attaques *ad hominem* contre un Directeur de France Inter ? A vos errements sur les droits d'auteur ou à l'abandon, en rase campagne, du sort de 200 CDD, au nom de 7 embauches, dont nous nous félicitons, à France Info. Répondre à Laurel ou polémiquer avec Hardy ?

Reprenez-vous, soyez en Zig, ou bien en Zag, mais cessez de zigzaguer. Les journalistes ont besoin d'unité syndicale. Laissons les polémiques, les rigolades, les agacements. Rejoignons-nous pour aborder les grands dossiers, salaires, disparités, CDD, Bleu ... Ce travail est trop sérieux pour s'achever en guignolade ! 2004 commence le 1<sup>er</sup> Janvier. A tout de suite.

Amitiés syndicales et confraternelles.

## INTEGRATION ... ET REMPLACEMENT

Le stage d'intégration d'un journaliste à l'embauche s'effectue désormais à Bleu tête de réseau. Il s'agit «*de familiariser l'arrivant avec les contenus, la ligne éditoriale, l'équipe et les outils*». Il y a donc, à Bleu Tête de Pont, un contenu, une ligne éditoriale, etc, etc .... Ce stage, qui s'effectuait, tout le monde s'en souvient, à France Info, vient tout simplement à point pour remplacer des présentateurs en vacances. Bien pratique ...

SNJ Flash ... encore plus beau en 2004